

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2013

REDONNER DES PERSPECTIVES À L'ÉCONOMIE RÉELLE ET À L'EMPLOI INDUSTRIEL -
(N° 1283)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 41

présenté par
M. Decool

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 27, après le mot :

« établissement »,

insérer les mots :

« avec des indications chiffrées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement technique. La notion de document de présentation est insuffisante ! Le document doit comporter des indications financières et relative au nombre de salariés. Autrement, ce document risque de ne pas servir à grand-chose ...